



JURISADOM

LE REFERENT SST EN ENTREPRISE



OBJECTIFS

Public Visé :

Référent SST/RRH

Prérequis : Aucun

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Assimiler le cadre réglementaire relatif au poste de référent sécurité

Acquérir les connaissances pour élaborer et mettre en œuvre une politique de sécurité

Assurer la prévention et la maîtrise des risques de votre entreprise

PROGRAMME

Durée : 3 jours (21h)

**Période : Toute au long
de l'année**

**Horaires : A définir avec
le client**

Partie théorique de la formation référent sécurité au travail : introduction aux enjeux

Enoncé des enjeux humains liés à la sécurité au travail : statistiques et indicateurs santé sécurité

Définitions des termes relatifs aux risques et accidents professionnels :

Qu'est-ce qu'un accident du travail ?

Qu'est-ce qu'un accident de trajet ?

Qu'est-ce qu'une maladie professionnelle ?

Appréhender les enjeux financiers relatifs à la sécurité et aux accidents de travail :

Prendre connaissance du coût des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi que celui de la gestion administrative des accidents du travail

Se focaliser sur les enjeux réglementaires de la sécurité : énoncé des principaux textes

Prendre connaissance de la législation relative à l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés

Se représenter les principes généraux de prévention des risques professionnels pour un référent sécurité

Prendre connaissance des principales obligations réglementaires du code du travail

Focus sur les responsabilités de l'employeur : civile, faute inexcusable, pénale, professionnelle

Partie pratique de la formation référent santé sécurité en entreprise

Comment réaliser une analyse d'une situation de travail ?

L'évaluation des risques : pourquoi est-elle importante ? Comment la réaliser ?

Se représenter les dangers et risques inhérents à l'environnement de travail

Se sensibiliser sur les indicateurs et objectifs de sécurité

Les plans d'actions : Comprendre leurs rôles dans la démarche de prévention, comment les définir ?

Visualiser la documentation sécurité et les sites internet utiles

Appréhender les rôles des acteurs internes et externes de la sécurité

Les arbres de causes : comment construire un arbre des causes ? Prendre conscience de l'importance de cet outil

Etude des accidents du travail

Appréhender l'affichage obligatoire sur le lieu de travail selon la réglementation

Formation à jour de la loi Santé du 02 Août 2021

**Modalité : Présentiel
intra entreprise**

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client

Coût de la formation

**880 Euros Nets de
Taxes/ jour formation**

**Formatrice diplômée,
spécialisée en droit du
travail et RH**

Moyens pédagogiques

**Remise d'un support et
accès à un espace
pédagogique en ligne**

**Pédagogie active et
participative**

Suivi d'exécution

**Signature des feuilles
d'émargement par demi-
journée par les stagiaires
et le formateur.**

**Salle de formation
équipée**

Méthodes d'Evaluation

**Evaluation à chaud et à
froid à 45 jours**

**Questionnaire de
satisfaction et une
attestation individuelle
de formation**

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

**4 rue Marconi 57000
METZ**

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

**Déclaration d'activité :
41570342857**

Code NAF : 8559A